

1896 LES PREMIERS PAS...de l'AJPQL

Extrait du discours, en 1896, de Jules Coste-Labaume, premier président de l'AJPQL (Association des Journalistes de la Presse Quotidienne Lyonnaise),

devenue au XXe siècle l'AJP (Association des Journalistes Professionnels) :

Le spectacle que nous avons sous les yeux n'est pas un spectacle banal. Nous voyons réunis à cette table, dans un même sentiment de cordialité et de concorde, la plupart des journalistes de la presse quotidienne lyonnaise, à quelque doctrine, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Tous ont voulu oublier aujourd'hui leurs divergences d'opinions ou les entraînements de leurs polémiques pour ne se rappeler que les liens de confraternité qui les unissent, pour affirmer qu'au-dessus des querelles d'idées et des batailles de mots, on peut faire planer une pensée généreuse de solidarité, d'assistance et de dignité professionnelle.

Ces quelques mots, messieurs et chers confrères, suffisent à caractériser l'esprit et le but de l'Association dont nous fêtons aujourd'hui le baptême en bons Français, c'est-à-dire en arrosant d'un peu de Champagne le front de l'enfant nouveau-né. Depuis longtemps, il avait été question d'organiser à Lyon une Association de la presse, comme il en existe dans la plupart des grandes villes, mais on avait craint que la semence de cette idée ne rencontrât un terrain un peu aride, trop arrosé d'encre, trop hérissé de ces becs de plume qui n'ont jamais passé pour un engrais bien fécondant. Et pourtant, à diverses reprises, la presse lyonnaise avait su donner la mesure de ce que peuvent produire son union et son entente, soit en se vouant à des œuvres de bienfaisance, soit en apportant son puissant concours au soulagement des misères publiques. J'ai à peine besoin de rappeler l'institution des Fourneaux de la Presse, dont la plupart d'entre vous ont gardé le souvenir et qui eut assez de force et de vitalité pour fonctionner pendant quatre années entières et distribuer plusieurs centaines de milles repas aux malheureux.

(...) La voilà donc debout, cette Association, pourvue des sacrements administratifs qui lui permettent d'exister légalement et pleine d'espoir dans ses destinées. J'ai dit et je tiens à répéter que **cette Association répond à une double pensée d'assistance et de dignité professionnelle**. Nous avons voulu, tout en venant en aide à des confrères atteints par la maladie, la vieillesse ou l'infortune, garantir l'honorabilité de notre profession et imposer le respect qui lui est dû (...) Nous avons espéré également que les rapports qui s'établissent nécessairement entre les membres d'une même association rendraient les relations moins tendues, plus cordiales et que nous pourrions résoudre ainsi pacifiquement quelques-uns de ces différends d'ordre personnels auxquels l'ardeur des polémiques ne permet pas toujours d'échapper. Telles sont les pierres angulaires sur lesquelles nous avons établi les bases de notre Association : assistance, dignité et concorde. Nous serions bien malheureux si l'édifice ne se tenait pas solidement debout avec de pareilles assises.



**...par Jules Coste-Labaume, journaliste au
«Lyon-Républicain»,**

premier président de l'AJPQL lors du banquet d'inauguration de l'association,
autorisée par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 1896